

HISTOIRE DE LA VIGNE EN PAYS DOMMOIS

1- **Un passé prestigieux** (référence : Le vin de Domme L.F. Gibert – Extrait du bulletin d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir n°71-1997 et n°72-1998)

Des traces de la vigne peuvent être recueillies dans le Périgord méridional depuis **l'époque gallo-romaine**.

On sait que, déjà **vers 1260**, le comte de Toulouse perçoit la « vinée » sur certains territoires dans la région de Domme.

Au XV^{ème} siècle les minutes des notaires à Domme et Sarlat contiennent un certain nombre d'acencements, de reconnaissances ou d'actes divers faisant état de vignes :

- dans l'enceinte de la bastide de Domme, près du chemin allant de l'église au château du roi (1445), sur le chemin de la porte del Bos et celui allant à la barbacane, sur le Capiol (un droit est perçu à l'entrée de la ville pour l'huile et le vin depuis le XIII^{ème} siècle)
- non loin de la font de Sirgon, en amont du bourg de Daglan (1456), à St Pompon, à Montalieu (1457)
- sur la paroisse de Feyrac en 1456, entre Castelnaud et Veyrines, (1457)
- On trouve une belle concentration de vignes à St Laurent : vignes du mas du Paradis, à la Pomarède, sur le chemin allant à la Gardelle, entre St Laurent et Julhac,...

A partir du **XVI^{ème} siècle**, la vigne prend de plus en plus d'ampleur.

On trouve mention de vignes à Florimont en 1505, du côté de Nadalie en 1544, Domme, la plaine de Born (Roqueteulière), Cénac (Sainte-catherine, Tornapica, Rodomioule en 1532, Monbette, Bacas,...)

Ces vins étaient transportés par les gabariers de la Dordogne au départ du port de Domme et du port de Castelnaud vers Bordeaux.

Les vins blancs de notre région étaient réputés.

Les terrains de *Costecalve, Sibeauumont, Montalieu, Montmirail, Le Peyruzet, Paulhiac ou mas de Cause* produisaient des vins de grande qualité, qui étaient, dit-on, servis à la Cour du Roi.

Au XVIII^{ème}, la vigne prend un tel essor qu'elle devient une quasi monoculture en pays Dommois. Le vin connu sous le nom de Vin de Domme, celui qui descendait la Dordogne à partir des ports de Domme ou de Castelnaud, était fort apprécié.

On trouve environ 400 contrats concernant le pays Dommois.

Les Bordelais ne voient pas d'un très bon œil ces vins du haut pays (Périgord, Quercy, Agenais, Languedoc), se vendre dans leur ville ou même simplement transiter par elle. Ils mettent un nombre considérable d'obstacles à ce commerce. Tant et si bien que les producteurs de la région intentent un procès aux échevins de Bordeaux, en 1772. Ils le gagnent en 1773.

Le vin est expédié de Bordeaux vers l'Angleterre et l'Europe du Nord.

De 1865 à 1868, une partie est expédiée vers l'Asie (Saïgon). Une tentative est faite vers Saint-Domingue.

Dans l'enquête de **Cyprien Brard**, ingénieur des mines, vers **1835**, plus de 35 cépages sont cités. Les principaux seraient, dans l'ordre : le pied de perdrix, le sauvignon (blanc), le fer, le boucher, le merlot.

On aurait déjà eu recours à de la main-d'œuvre étrangère au pays, pour tailler, travailler le sol, et même vendanger, quand l'aide des voisins ne suffit pas.

Nombre de ces saisonniers viendraient d'Auvergne.

Dans les années **1870-1880**, à l'apparition en Périgord de l'épidémie de phylloxera, le vignoble du vin de « Dôme » est le 2^{ème} de Dordogne, après Bergerac, avec 2700ha de vignes. C'est une période prospère, où le moindre lopin de terre est cultivé.

Après l'invasion du phylloxera, de 1865 à 1890, c'est la destruction du vignoble français. En Dordogne, il tombe de 107 000 ha à 21 800 ha.

En Sarladais, plusieurs facteurs défavorables firent échouer les tentatives de reconstitution du vignoble, notamment la grande ponction en hommes opérée par la guerre de 1914-1918.

Avec les « *Le Vignal, La Vignasse, Lesvignes, Les Vignes Hautes, Lavigne, Aux Vigneroux, La Vignotte,* » etc... la culture de la vigne a laissé son empreinte dans la toponymie comme elle l'a laissée dans la pierre de bon nombre de châteaux, de manoirs et de maisons bourgeoises qui ont gardé leurs chais quasiment intacts.

2- Le renouveau du vin de Domme

Depuis ses 2 700 ha à la fin du XIX^{ème} siècle, le vin de Domme connut un long déclin. En effet, en **1960**, le vignoble de Domme ne comptait plus que 540 ha.

La période des « trente glorieuses » et la révolution agricole de l'après-guerre accentuèrent la chute du vignoble. Tabac, maïs et élevage reléguèrent la production de vin à la consommation familiale. Il n'y avait plus d'économie viticole. En **1985**, nous ne retrouvions plus que 90 ha de vignes sur le territoire.

Mais la culture viticole, l'attache au terroir, nourrissaient toujours les hommes du pays. Dès **1978**, un homme ancré au territoire, Pierre Soullillou, instituteur agricole à la retraite, parlait déjà de relance de la vigne.

Sur ce pays, difficile de par ses sols et son climat, la solidarité n'est pas un vain mot. Au cours des années **1980**, la vie associative fut très riche au sein d'un groupement de développement agricole (CIVAM), initiateur de la création d'une CUMA, puis de la mise en place du réseau d'irrigation.

Vint ensuite la réflexion sur la relance des productions traditionnelles (noyer, châtaignier, truffe et ... vigne).

C'est en **1989** que Germinal Peiro, nouveau Conseiller Général du canton de Domme, engagea une réflexion sur la relance de la vigne.

Une rencontre avec les services des Douanes et de l'ONIVINS, permit de vérifier la pertinence du projet. Ce fut le départ d'une aventure.

Vint le moment des déplacements, des visites, des réunions.

Enfin en **1993**, autour d'une bonne table du Périgord, à Bouzic, au cœur de notre vallée du Céou, furent posées les bases du renouveau, avec la création de **l'Association des Amis du Vin du Pays de Domme** et l'objectif de l'implantation d'une **vigne expérimentale**. Aussitôt dit, aussitôt fait, un cahier des charges est établi avec l'appui des organismes compétents : INRA, Chambre d'Agriculture, ONIVINS. Un terrain est mis à disposition par Bernard Manière (le président de la Cave aujourd'hui). Un plan de financement est mis en place (30 souscripteurs en 1993 avec des cotisations de 100 à 300 francs). Les communes du canton et le Conseil Général sont sollicités.

La vigne du canton de Domme (0 ha 50) est plantée en 1994.

« Si on ne le vend pas, on le boira ! » disaient les initiateurs de la relance.

Le renouveau est en marche. Dès **1995**, 2 viticulteurs rejoignent le projet dont un jeune en phase d'installation. Chaque année, de nouveaux planteurs permettent d'agrandir la surface de vigne.

1996 : première vendange : moment riche d'émotion et de convivialité. La première vinification s'effectua dans une grange mise à disposition du groupe, et dans du matériel acquis par la CUMA locale.

Ce fut, en **1998**, la **création de la Cave Coopérative des Vignerons des Coteaux du Céou** et la **construction du Chai de Moncalou** par la toute jeune Communauté de Communes du Canton de Domme.

Le vin de Domme renaît. Il rejoint les produits du Périgord sur les tables du Pays. Son logo, riche de symboles, où l'on retrouve la mythologie du labyrinthe, les sillons du labour, la feuille de vigne, est notre phare.

Des 7 pionniers d'origine, le vignoble de Domme, entre Périgord et Quercy, se construit pour regrouper **aujourd'hui 17 producteurs et 23 ha de vignes**.

L'aventure est en marche !